



Dossier huissier et crédit à la consommation

Par **Maryloo**, le **09/04/2019** à **09:36**

Bonjour
Un huissier de justice me demande de rembourser une dette crédit à la consommation de 1994 et le dossier qu'il a envoyé est incorrect : les pages sont coupées donc il manque des parties au dossier...les pages sont incomplètes : le nom du demandeur est barré au stylo et changé au stylo bille puis pas de signature sur les documents.
Il devait me renvoyer le dossier complet depuis déjà 2 semaines mais je n'ai toujours rien reçu. Juste celui reçu il y a environ 1 mois (je peux le transmettre s'il le faut) Il me demande de rembourser sinon saisies...
Je voudrai savoir si je dois faire confiance et rembourser cette dette.
En vous remerciant